



## Les territoires concernés

Depuis 2013, Seine-et-Marne Numérique a lancé de nombreuses opérations de montées en débit sur d'autres communautés de communes :

- CC de la Brie des Moulins : à Dammartin-sur-Tigeaux
- CC du Bocage Gâtinais : à Flagy
- CC du Coeur de la Brie : à Meilleray, Lescherolles et Choisy-en-Brie
- CC du Pays de Coulommiers : à Boissy-le-Châtel et Chauffry
- CC du Pays de Nemours : à Saint-Pierre-lès-Nemours, Montcourt-Fromonville, Bagneaux-sur-Loing, Ormesson et Fay-lès-Nemours
- CC du Pays créçois : à Tigeaux
- CC Plaines et Monts de France : à Annet-sur-Marne, Charny, Claye-Souilly, Dammartin-en-Goële, Fresnes-sur-Marne, Gressy, Juilly, Marchémoret, Montgé-en-Goële, Moussy-le-Neuf, Nantouillet, Othis, Précy-sur-Marne, Rouvres, Saint-Mard, Saint-Mesmes, Saint-Pathus, Villeroy et Vinantes
- Des études sont en cours sur la CC Moret Seine et Loing
- CA Marne et Gondoire : à Chanteloup-en-Brie, Dampmart, Jablines, Jossigny, Montévrain et Pomponne

## ACCÈS À INTERNET

# Le haut débit gagne du terrain

Le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique achève des opérations de montée en débit Internet sur six secteurs de la communauté de communes du Gâtinais Val de Loing.

Depuis le 16 février dernier, les habitants des communes d'Arville (avec Issy et Gironville), Bougigny (avec Maisoncelles), Bransles, Château-Landon (hameau de Néronville), Chenou et Obsonville bénéficient d'un accès à Internet haut débit.

Les foyers concernés disposent désormais d'un débit de 10 mégabits contre seulement 512 kbits auparavant, ce qui leur permet de télécharger un fichier lourd de 20 mégaoctets en seize secondes au lieu de six minutes ! Les habitants déjà connectés accèdent à ce service plus performant de manière automatique et sans frais.

Ces travaux pour un accès plus rapide à Internet ont été réalisés par le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique\* avec les financements de la communauté de commune du Gâtinais Val de Loing, du Département, de la Région et de l'État (Plan France très haut débit), pour un montant total de 945 000 € HT. Leur objectif est de raccourcir la distance que doit parcourir le signal ADSL sur les lignes téléphoniques, en intercalant une liaison par fibre optique sur une partie du trajet.

Sur l'ensemble du département, 85 opérations de montée en débit sont envisagées, soit un total de 30 000 foyers concernés, pour un montant de 15 M € financés en partenariat. Elles concernent en priorité des secteurs où les habitants ne disposent que du bas débit et ce afin de lutter contre la fracture numérique.

Partout ailleurs, Seine-et-Marne Numérique mettra progressivement en place, dans les années à venir, le très haut débit via la fibre jusqu'à l'abonné (FTTH/FTTE), avec la contribution des intercommunalités, de la Région, de l'État et du Département. En 2019, la fibre optique devrait ainsi desservir 50 % des foyers seine-et-marnais, 75 % en 2024 et 100 % en 2029.

\* *Seine-et-Marne Numérique* : syndicat mixte regroupant la Région, le Département et 26 intercommunalités adhérentes, créé à l'initiative du Département de Seine-et-Marne.

En chantier

Rando des 3 nouveaux  
châteaux